

    Club de Loisir Informatique de la Chanteraine

22, route de Joigny 89120 – VILLEFRANCHE-ST-PHAL

       Email : [clubinfo.chanteraine@orange.fr](mailto:clubinfo.chanteraine@orange.fr)

     Site Web : <http://clubinfo.asso-web.com>

Association sans but lucratif régie par la loi de 1901

**Compte rendu de la réunion de bureau**

**Tenue le Lundi 11 mars 2013**

**Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de bureau.

- Validation des nouveaux adhérents

- Radiations pour non-paiement de cotisation

- Organisation de la deuxième assemblée générale de CLIC (Date prévue : 29 Avril 2013)

- Etat des finances au 01/03/2013

- Point sur les subventions publiques.

- Investissements 2013.

- Point sur les formations et réunions des groupes des lundis après-midi, jeudis matin, jeudis après-midi, vendredis après-midi, Samedis matin)

- Questions diverses

**Présents :**

Bernard BECHEREAU Jean-Baptiste BOURGES

Patrick COURT René DUPUIS

Nicole FURLAN Geneviève GIROIRE

Monique MOISSETTE Christiane ROBERT

Jean-Pierre ROGNONE

**Absents :**

Pierre BERNIER Jacqueline MARTIN

Bernard REUILLE Christian RICHARD

**Début de séance : 17 h**

**Adoption du compte-rendu de la précédente réunion de bureau,**

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté à l’unanimité sans observation.

**Point n°1 - Validation des nouveaux adhérents**

Les demandes d’adhésion des nouveaux adhérents sont validées.

Il s’agit de : Monsieur René HUART, Madame Janine HUART

**Point n°2 - Radiations pour non-paiement de cotisation**

Les adhérents dont les noms suivent sont radiés de l’association CLIC, conformément aux statuts, pour défaut de paiement de cotisation.

Il s’agit de :

Madame Josette HEE, Madame Micheline LENOBLE, Monsieur André CHAUVAT, Madame Nicole CISSE, Madame Annick GRENON, Monsieur Daniel GRENON, Monsieur Bernard NICOLAS, Madame Christine THOMAS, Madame Laurence STRUIS, Monsieur François LEROYER, Madame Maryline MOULIN

**Point n°3 – Organisation de la deuxième assemblée générale de CLIC (Date prévue : 29 Avril 2013)**

La date retenue pour la prochaine assemblée générale est fixée au lundi 29 Avril 2013 à 15h00.

Madame la trésorière prendra contact avec Monsieur Gérard GAUCHER qui a été désigné, lors de la précédente assemblée générale, comme vérificateur aux comptes.

Quatre sièges seront soumis à élection :

* Trois renouvellements : Jacqueline MARTIN, Patrick COURT et Nicole FURLAN.
* Un à pourvoir : replacement de Bernard REUILLE qui ne désire pas se représenter.

Quatre candidats sont dès à présent déclarés : Jacqueline MARTIN, Patrick COURT, Nicole FURLAN et Monique MOISSETTE. L’appel aux candidatures sera précisé dans la convocation individuelle à l’AG.

Les convocations seront préparées la semaine prochaine. Comme l’an dernier, pour éviter des frais de poste, les convocations seront, dans la mesure du possible, remises en mains propres lors des cours. Celles n’ayant pas pu être remises seront expédiées dans les délais réglementaires.

Une petite réception sera organisée à la fin de l’AG.

**Point n°4 - Etat des finances au 01/03/2013**

Madame la Trésorière fait savoir que l’avoir créditeur du compte de l’association s’élevait, au 28/02/2013, à 2175,32 €. Quelques rentrées sont encore attendues. Par contre, il conviendra d’être attentif aux dépenses car le nouveau mode de perception des cotisations (annuel) diminuera les recettes du second semestre.

**Point n°5 - Point sur les subventions publiques.**

Patrick COURT fait savoir que cinq demandes de subventions ont été adressées. Trois aux communes de la 4C (Chevillon, Prunoy, Villefranche-Saint-Phal), une à Charny et enfin une à la 4C.

Aucune réponse à ce jour.

Monsieur Jean-Pierre ROGNONE nous informe que la 4C ne semble pas favorable à l’octroi d’une subvention à CLIC. Il précise, qu’en revanche, l’association peut proposer l’achat d’équipements pour la salle.

Patrick COURT fait savoir que cette façon de procéder n’est pas très motivante pour les bénévoles. L’équipement est certes une bonne chose mais il s’agit d’argent qui sort de la poche droite de la 4C pour entrer dans sa poche gauche. Ceci ne laisse pas l’initiative à l’association. D’autre part, CliC a donné un droit de regard à la 4C dans sa gestion par la présence d’un de ses représentants à son bureau. Or depuis deux ans plus de subvention.

Si la 4C ne souhaite plus participer au financement de l’association, il conviendra peut-être de revoir nos statuts.

Nous remarquons également les difficultés que nous avons pour obtenir les cartouches d’imprimante pourtant à charge de la 4C dans le cadre de la convention.

Enfin, CLIC a appris, de façon tout à fait indirecte, le départ du Directeur de la 4C, Monsieur Thomas MARCHAL. Personne ne nous en a informés, à tel point que nous avons continué, jusqu’à hier, à lui adresser des mails … sans réponse et pour cause !

Monsieur ROGNONE fait savoir que ce départ a été précipité dans le cadre d’une mutation administrative.

Patrick COURT s’interroge sur les conséquences de la fusion de la 4C avec la CCRC (Communauté de communes de la région de Charny) prévue pour intervenir au 1er janvier 2014 et plus particulièrement sur la convention qui nous lie.

Bernard BECHEREAU affirme, qu’en tel cas, tous les contrats seront transférés vers cette nouvelle collectivité sans modification.

Vu l’imminence de cette fusion, plusieurs membres du bureau sont d’avis de prendre contact dès à présent avec M COURTOIS président de la 4C.

Pour reprendre la proposition faite par Monsieur ROGNONE, le bureau propose de demander les équipements suivants :

* Une alarme volumétrique pour la salle (non protégée actuellement)
* Un système de caméras vidéo-surveillance pour la salle et la cour (et peut-être l’agence postale).
* Remplacement du vidéo projecteur qui n’est pas adapté aux besoins (luminosité insuffisante)

(A noter que celui-ci pourra être réutilisé pour d’autres besoins)

* Une imprimante laser réseau couleur

Patrick COURT transmettra la demande à M. ROGNONE.

**Point n°6 - Investissements 2013.**

Après avoir fait le point sur les investissements réalisés et sur les besoins, le bureau estime que la priorité doit être portée sur la documentation écrite. En effet, bien que nous disposions de beaucoup de documentation électronique, les formateurs et notamment Monique MOISSETTE, pensent que le support écrit est utile à la fois pour guider, à côté de la machine ou être lus indépendamment de celle-ci.

Nous allons donc acquérir des ouvrages sur les systèmes d’exploitation (Windows 7 et 8) et sur les grands logiciels (Word, Excel, Outlook, Photoshop et autres)

**Point n°7 - Point sur les formations et réunions des groupes des lundis après-midi, jeudis matin, jeudis après-midi, vendredis après-midi, Samedis matin)**

Les groupes fonctionnent bien. Reste le sujet de la formation des débutants acquérant un ordinateur sous Windows 8.

Patrick COURT avait proposé d’intervenir quelques fois dans les séances du jeudi matin de Monique. A confirmer lorsque la demande sera plus pressante. On peut aussi envisager cela le samedi matin à la place du bricolage.

**Point n°8 - Questions diverses**

Patrick COURT a acheté un appareil à numériser les diapositives et les négatifs 24x36.

Il se propose de le mettre à la disposition des adhérents de CliC.

Nicole FURLAN propose l’adhésion de CliC à l’Office du tourisme de Charny. L’adhésion annuelle s’élève à 20€. Elle donne accès à certains avantages comme la diffusion d’un article dans la revue de l’Office ou l’affichage d’un message sur le panneau communal. Proposition adoptée à l’unanimité par le bureau. Patrick COURT et Nicole FURLAN feront les démarches.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00

**La Secrétaire Le Président**

**Christiane ROBERT Patrick COURT**